

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2023/29/09/07

Date de convocation :

25/09/2023

Objet de la délibération :

Garants affouage

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Epeugney le

06/10/2023

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

25/09/2023

- que le nombre des
membres en exercice est de
13.

Le Maire

**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Epeugney
Séance du 29 septembre 2023**

L'an deux mille vingt trois

Le vingt-neuf septembre à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire,

Présents : M. Guillaume AYMOUNIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, Mme Mégane
GAUTHIER, M. Romuald TAUVERON, M. Nicolas
DEAU, M. Stéphane LOGUIOT, M. William
RUSTERHOLTZ, M. David MARTIN.

Absents excusés : M. Gwenaël LE GALLO, M. Jean-
Michel CLEMENT, M. Éric CLEMENT

Absent : M. John WETZEL

Procurations : M. Gwenaël LE GALLO à M. Nicolas DEAU,
M. Eric CLEMENT à Mme Sonia DESTAING, M. Jean-Michel
CLEMENT à Romuald TAUVERON.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Guillaume CRETIN
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour
remplir ses fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

M. CRETIN Guillaume, Vice-Président de la commission
Bois présente les personnes se portant volontaires pour être
garants du bon déroulement de l'affouage 2024.

Il est nécessaire de préciser que seules les affouagistes
peuvent être garants.

Se portent candidats : Mr TRAPP Frédéric, Mr JACQUES
Lionel et Mr LE GALLO Gwenaël.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité
des membres présents et représentés nomme Mr TRAPP
Frédéric, Mr JACQUES Lionel et Mr LE GALLO Gwenaël
garants.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMOUNIN

Le secrétaire de séance
Guillaume CRETIN

